6.4. FINALE INTER RÉGIONALE U14

8 au 10 juillet 2021 au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française qualifiés par leur Ligue.

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2009 ou après Benjamins : nés en 2007 et 2008

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (pour toute personne sur le parcours), cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Quotas de places attribuées au championnat de France par catégorie :

| | U12 Garçons | U12 Filles | Benjamins | Benjamines | TOTAL |
|----------|----------------|------------|-----------|------------|-------|
| IR OUEST | 6 | 5 | 8 | 4 | 23 |

N.B.: pour la Ligue Centre Val de Loire, pour les minimes, 1 place pour les garçons et 1 place pour les filles seront attribuées en fonction des résultats au Grand Prix de Touraine. Celles-ci seront directement qualificatives au championnat de France minimes.